



VILLEBON ÉCOLOGIQUE, SOLIDAIRE ET CITOYENNE

## **Objet : Réponse au questionnaire envoyé par le collectif citoyen de soutien aux éboueurs du SIOM**

Des membres de la liste « Partageons demain » ont activement participé à différentes actions de soutien aux salariés (Bures sur Yvette en juin, de nombreuses actions de tractage et de signatures de pétitions, etc). Nous répondons donc à ce questionnaire à la lumière de notre engagement passé, engagement qui nous a permis de suivre de près ces événements.

### **1. Pensez-vous que les élus du SIOM et les Maires aient une responsabilité dans l'attribution du marché à la société SEPUR et que le sort fait aux salariés les concerne ?**

La proposition d'attribution du marché est faite par la commission d'appel d'offres du SIOM. Cette proposition est validée par le conseil syndical du SIOM composée exclusivement d'élus locaux, les Maires ou de membres de leur majorité municipale respective. La responsabilité est donc, sans équivoque.

Dans la construction de l'appel d'offres et en particulier dans le choix des critères d'attribution, des différentes priorités auraient pu être placées d'emblée avec au premier plan les conditions sociales de la reprise.

Dans la période de crise de Nov/Dec 2018 à notre avis, les membres du conseil syndical auraient pu prendre une position claire pour défendre les salariés face au prestataire qui leur annonçait des baisses de salaire, des modification substantielles de leur contrat de travail, etc.

### **2. Etes-vous satisfait des conditions de travail et de rémunération des salariés chargés de la collecte ? Sinon, comment comptez-vous intervenir ?**

Les conditions de travail des salariés restent très difficiles et la qualité des rapports sociaux est très dégradée. Il est frappant de constater que le nombre de démissions après 18 mois environ d'activité du prestataire dépasse les 10, soit plus de 10 % de l'effectif de départ. Cette hémorragie est tout à fait inhabituelle au SIOM : beaucoup de salariés y ont fait leur carrière entière. Ils organisent leur vie de famille autour de ce travail et ne sont pas, sauf exception, à la recherche d'un autre emploi ailleurs. Ces 10 démissions sont bien autant de vies familiales bouleversées par l'arrivée du nouveau prestataire.

Notre intervention visera à assurer ce service dans des conditions équivalentes à celles exercées d'autres services municipaux : police municipale, ATSEM dans les écoles, etc(...) Nous proposerons que le SIOM exerce sa compétence en direct et non pas via un marché confié à un prestataire privé.

### **3. Trouvez-vous normal qu'un prestataire auquel le SIOM a délégué la mission de service public de collecte des OM soit détenu par un fonds d'investissement dont l'objectif est de créer plus de valeur pour ses actionnaires ?**

C'est malheureusement une conséquence des choix faits par le conseil syndical du SIOM. C'est une situation qui ne convient pas.

### **4. Comment envisagez-vous d'améliorer le contrôle citoyen des services publics, en particulier celui de la collecte des OM et du devenir des déchets recyclables ?**

Ce point est essentiel et participe de la nécessaire revitalisation de la démocratie locale. Il s'agit ici d'ajouter à l'action des élus en charge des décisions d'administration du SIOM et à celle des fonctionnaires en charge du travail quotidien, une action collective de citoyens. Il peut s'agir de citoyens motivés par le sujet, constitués en association et/ou des citoyens tirés au sort. Ainsi, ces derniers seront la voix et les yeux de leurs concitoyens. Constitués en commission, ils auraient le mandat nécessaire pour interroger les différentes parties prenantes et visiter l'ensemble des sites d'exploitation de la chaîne de traitement des déchets.

La qualité du recyclage et du traitement des déchets est un sujet auquel nous sommes particulièrement sensibles.

### **5. Pensez-vous que le traitement des déchets, en particulier les emballages et papiers, soit correctement assuré par l'entreprise désignée comme lieu d'exutoire ?**

En l'absence de tout contrôle citoyen et disposant uniquement des rapports préparés par les élus du SIOM qui portent un jugement direct sur leur action, nous ne disposons d'aucun moyen de nous faire une opinion. Rappelons ici que l'organisation du conseil syndical et sa représentation construite à partir des conseils municipaux des villes participantes, ne donnent pas de place à un membre n'appartenant pas à l'une des listes majoritaires des différentes villes.

Nous pensons que ce point est essentiel. La qualité effective du traitement des déchets doit être assurée et contrôlée. Nous pensons aussi que la confiance des habitants dans ce processus doit être sans faille. Nous avons proposé dans notre programme la création sur notre ville d'une maison de l'environnement, où un expert pourra informer les habitants sur le traitement des déchets. Il pourra les renseigner sur les pratiques exactes de tri et de recyclage. En effet si le concept est en général bien admis, les modalités pratiques restent toujours complexes à mettre en œuvre. Cette expertise est donc indispensable pour accompagner les habitants.

### **6. Quelles sont vos propositions pour garantir une gestion publique, transparente et durable de la collecte des OM ? Selon vous, la collecte des OM devrait-elle relever d'une gestion publique en régie ou d'une délégation au privé ?**

Nos propositions sur ce thème sont claires :

- Garantir un emploi stable aux salariés en abandonnant le recours aux marchés.
- Mettre en place des contrôles citoyens de l'effectivité de la qualité de l'ensemble de la chaîne de traitement des déchets.

Pour concrétiser ces propositions, il faut les inclure dans le projet municipal des listes. C'est déjà fait pour « Partageons demain ». La gestion se fait à l'échelon intercommunal. Cela impose donc de poursuivre l'action menée pendant la campagne. Il conviendra donc de mettre en place des structures d'association citoyenne pour relayer cette vision au niveau de l'intercommunalité et construire un projet réaliste sur ce sujet.



VILLEBON ÉCOLOGIQUE, SOLIDAIRE ET CITOYENNE